

URGENT - Notification de sécurité produit Practix 360, avec télécommande sans fil

La télécommande sans fil est susceptible de provoquer le déclenchement d'une exposition supplémentaire.

Systèmes concernés	Practix 360, avec télécommande sans fil
Description du problème	<p>L'utilisation d'une télécommande sans fil peut entraîner le déclenchement d'une exposition supplémentaire peu après l'exposition souhaitée, en raison d'une interférence électromagnétique ou d'un signal radio faible dû aux obstacles ou à la distance entre l'opérateur et le système.</p> <p>Le problème a été détecté de la façon suivante : après une exposition effectuée à l'aide de la télécommande, le système a émis une tonalité, indiquant la réalisation d'une exposition. Peu après, une seconde tonalité a retenti, signalant la réalisation d'une seconde exposition.</p>
Risques liés au problème	<p>Exposition excessive au rayonnement, administration d'une dose supplémentaire d'importance égale à celle souhaitée.</p> <p>Il est aussi possible qu'une nouvelle acquisition soit nécessaire.</p>
Identification des systèmes concernés	Cette correction s'applique à tous les systèmes Practix 360 équipés d'une télécommande sans fil et dont le numéro de série du support de charge est inférieur à SN11000500.
Actions à mettre en œuvre par les utilisateurs du système concerné	Cessez toute utilisation de la télécommande sans fil et utilisez le système Practix 360 à l'aide de la commande de graphie câblée. Retirez la télécommande sans fil du système et stockez-la dans un endroit sûr jusqu'à la réinstallation d'une nouvelle télécommande par le responsable technique.
Actions correctives menées par Philips Healthcare	Un responsable technique Philips se rendra dans votre établissement pour récupérer la télécommande concernée et la remplacera par une nouvelle version de la télécommande éliminant tout risque d'exposition supplémentaire.
Informations Complémentaires et Assistance Technique	Si vous avez besoin d'informations supplémentaires ou d'assistance technique concernant cette notification, veuillez contacter notre Pôle d'Assistance Clients au 0810.835.624. ou votre prestataire habituel si votre établissement est situé hors de la métropole.